ÉPARGNE ET RETRAITE ENTREPRISE

GUIDE POUR COMPRENDRE LES VERSEMENTS VOLONTAIRES DÉDUCTIBLES



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

MENU

Comment est calculée votre économie d'impôt ?
- Les informations à connaître -

4 étapes pour réaliser votre versement volontaire déductible
dans votre espace privé

Comment remplir votre déclaration
pour déduire vos versements volontaires de votre revenu imposable ?

PROFITEZ DE VOTRE ÉPARGNE

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

MENU

Comment est calculée votre économie d'impôt pour 2025 ?

Avec votre dispositif d'épargne retraite d'entreprise[1], **vos versements volontaires peuvent être déductibles[2] de votre revenu imposable**, dans la limite de votre plafond d'épargne retraite. **Vous maximisez ainsi votre économie d'impôt tout en préparant votre retraite.**

LA FORMULE

ÉCONOMIE D'IMPÔT MAXIMALE = **Plafond d'épargne retraite** X **Taux Marginal d'Imposition** (TMI)

> VOTRE PLAFOND D'ÉPARGNE RETRAITE

Retrouvez-le sur votre dernier avis d'impôt accessible dans votre espace particulier sur le site ***impots.gouv.fr***

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar.1	**Déclar.2**	*Rappel du plafond total pour 2024*
Plafond total de 2023……	16 741	16 741	
Cotisations prises en compte pour 2024 …….		0	*Cotisations versées en 2024*
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022……	4 114	4 114	*Plafond pour 2022*
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023……	+ 4 114	+ 4 114	*Plafond pour 2023*
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024……	+ 4 399	+ 4 399	*Plafond pour 2024*
Plafond calculé sur les revenus de 2024……	+ 4 637	+ 4 637	*Plafond pour 2025*
Plafond pour les cotisations versées en 2025……	= 17 264	= 17 264	*Plafond total pour 2025*

Bon à savoir : en plus de votre plafond d'épargne retraite, vous pouvez bénéficier du plafond de votre conjoint/partenaire de PACS non utilisé des 3 dernières années, si vous êtes soumis à imposition commune. Pensez à bien cocher la case 6QR pour en bénéficier.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

VOTRE TAUX MARGINAL D'IMPOSITION

1 Identifiez votre revenu imposable sur votre dernier avis d'impôt.

IMPOT SUR LE REVENU				
Détails des revenus	**Déclar.1**	**Déclar.2**		**Total**
Salaires.....	30 000	25 000		
Déduction 10% ou frais réels	- 3000	- 2 500		
Salaires, pensions, rentes nets.....	27 000	22 500		49 500
Revenu brut global.....				49 500
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL		**Montant déclaré**	**Montant retenu**	
Versements épargne retraite déclarant 1 et 2.....				
Total des charges déduites.....		2 000	500	- 2 500
Revenu imposable.....				47 000

2 **Reportez-vous au tableau ci-dessous** pour déterminer votre taux marginal d'imposition en fonction de votre revenu imposable.

Tranche de revenu pour une part de quotient familial(3)	**Taux marginal d'imposition** (TMI)
Jusqu'à 11 294€	**0%**
De 11 295€ à 28 797€	**11%**
De 28 798€ à 82 341€	**30%**
De 82 342€ à 177 106€	**41%**
Plus de 177 106€	**45%**

En savoir plus sur votre plafond d'épargne retraite

(1) Les dispositifs d'épargne retraite entreprise : le contrat «Article 83» (PER Entreprises), le PER Obligatoire (PERO), le Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO) et le PER Unique (PERU).
(2) Pour le PERO, PERECO et PERU, vous avez la possibilité de renoncer à la déductibilité fiscale de vos versements volontaires. Cette option est irrévocable et doit être exercée au plus tard lors du versement. Selon l'option choisie (déductibilité ou non des versements volontaires de votre revenu imposable), une fiscalité différente est appliquée à la sortie. À défaut de choix, le versement est déductible dans la limite du plafond d'épargne retraite. Pour le PER Entreprises (Article 83), la déductibilité s'applique d'office.
(3) Si votre foyer fiscal comporte plusieurs personnes, le calcul de l'impôt en tient compte pour fixer votre nombre de parts. C'est le quotient familial.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

MENU

Exemple d'économie d'impôt :

Disponible dans votre nouvel espace privé **Mon Épargne Entreprise**, le simulateur "Optimiser ma fiscalité" vous permet de réaliser une simulation(1) de versement volontaire déductible.



Optimiser ma fiscalité

Réduisez vos impôts avec l'épargne retraite (PERO, PERU, PERECO)

Par ici

> ÉVALUEZ VOTRE ÉCONOMIE D'IMPÔT POTENTIELLE,
C'EST SIMPLE ET FACILE EN 3 ÉTAPES !

1 Renseignez le montant de votre revenu imposable(2)

1. Indiquez le montant de votre revenu imposable au barème en 2024

Cela permet de calculer votre enveloppe 2025

35 000 €

Plafond épargne retraite pour l'année 2025

4 637 €

Votre plafond(3) d'épargne retraite est calculé automatiquement

2 **Une fois votre plafond connu,** renseignez le montant des versements que vous prévoyiez cette année

2. Indiquez le montant annuel des versements déductibles que vous planifiez en 2025 sur votre Plan Epargne Retraite

- | 4 600 € | +

Votre plafond fiscal retraite disponible total en 2025 est de **4 637 €**

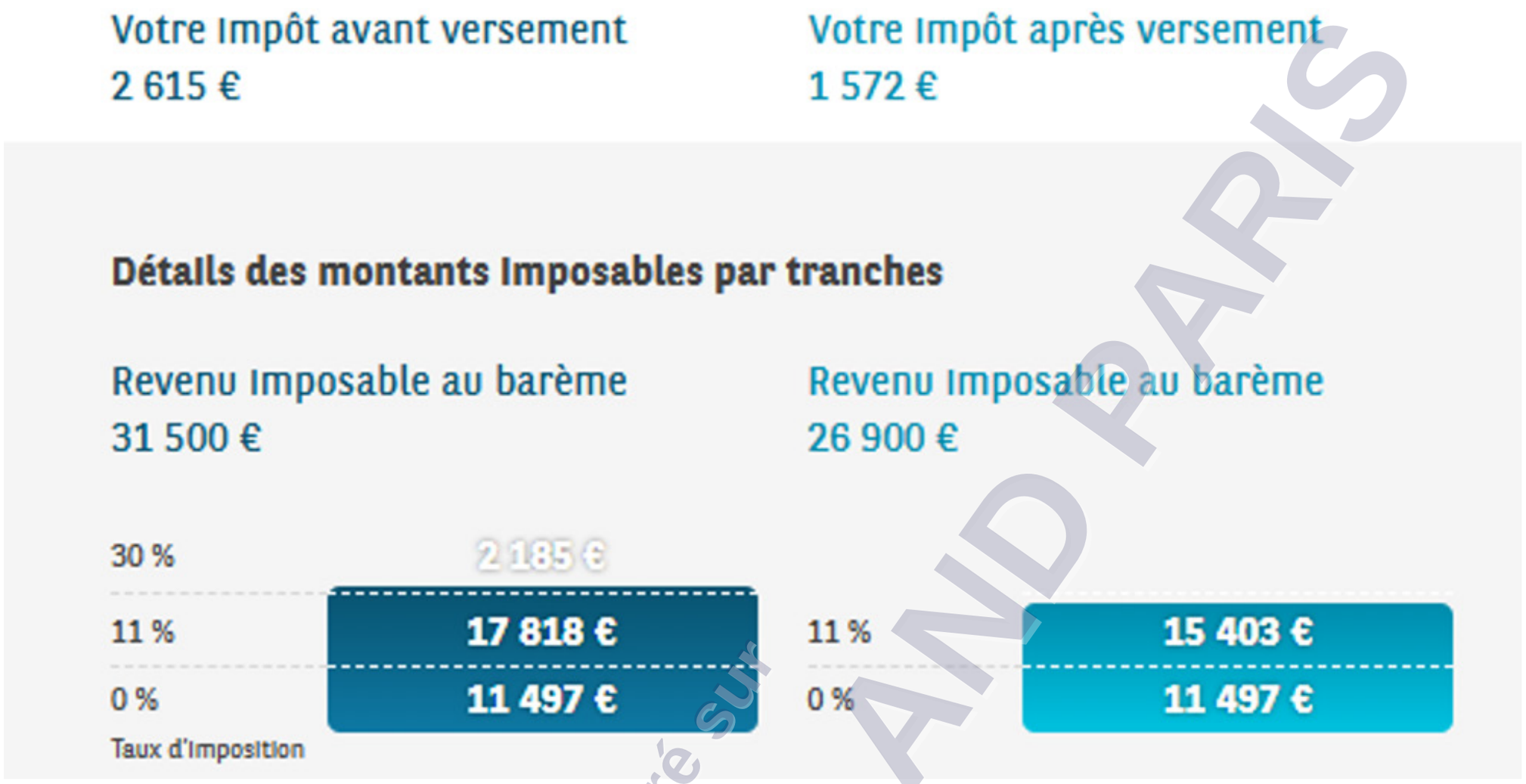
Économie d'impôt réalisée grâce à votre PER

1 043 €

Votre effort réel d'épargne est de **3 641 €**
(4 637 € - 996 €)

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

3 **Votre économie d'impôt est calculée.** En un coup d'œil, vous comparez le montant de l'impôt avant et après versement.



Dans cet exemple, épargner 4 600€ dans votre dispositif d'épargne retraite permet de diminuer le revenu imposable.

Selon que vous optez ou non pour la déduction de vos versements volontaires de votre revenu imposable, une fiscalité différente s'appliquera à la sortie.

(1) Les exemples sont des hypothèses. Le calcul a été réalisé avec le simulateur présent dans l'espace privé, Mon Epargne Entreprise, accessible à tous, sur le nouvel espace privé, rubrique Accéder à mon compte > Se connecter à Mon Epargne Entreprise ». Il s'agit d'une estimation approximative, simple et rapide. Elle est fondée sur les informations communiquées par l'utilisateur au jour de la réalisation de la simulation et en l'état actuel de la législation en vigueur. Les résultats fournis ne sont pas engageants et ne valent ni conseil financier, ni conseil fiscal, ni position émanant de l'administration fiscale.

(2) Montant des revenus d'activité avant prélèvement à la source et abattement de 10% pour frais professionnels. Pour les salariés, il s'agit notamment des revenus d'activité « traitements et salaires » (lignes AJ, BJ, et CJ, de la rubrique 1 de la déclaration n°2042), des autres revenus salariaux, comme par exemple les allocations de chômage (lignes 1AP, 1BP et 1CP de la rubrique 1 de la déclaration n°2042) ; des gains de levée d'option imposables selon les règles des traitements et salaires (déclaration n° 2 042 C : lignes 1TX, 1UX, 1TT, 1 UT de la rubrique 1 et lignes 3VJ et 3VK de la rubrique 3) ; des revenus exceptionnels ou différés visés à l'article 163-0 A du CGI et correspondant à des revenus salariaux (rappels de salaires ...).

(3) Ce montant est une hypothèse, calculé en prenant la valeur la plus haute entre :

- 10 % des revenus d'activité professionnelle de l'année précédente pris en compte dans la limite de 8 Plafonds Annuels de la Sécurité sociale (PASS) de l'année précédente (soit au maximum 35 194 € pour 2024),
- et 10 % du PASS de l'année précédente (soit 4 399€ pour 2024).

En plus de votre plafond d'épargne, vous pouvez bénéficier du plafond d'épargne retraite de votre conjoint/partenaire de PACS, si vous êtes soumis à imposition commune et s'il ne l'a pas été sur les trois dernières années.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

4 étapes pour réaliser votre versement volontaire déductible

1 Rendez-vous dans votre espace privé *Mon Épargne Entreprise*

accessible depuis ***epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com/epargnants*** > Rubrique *Accéder à mon compte*

Choisissez **Agir sur mon épargne** et cliquez sur ***Effectuer un versement***



2 Définissez votre versement « Ponctuel ou programmé »

- **Je définis mon versement**

Ponctuel

J'effectue un versement aujourd'hui

Valider

Programmé

Je programme un versement régulier:

Attention : en l'absence de coordonnées bancaires valides vous ne pouvez pas effectuer de versement programmé.
Votre opération sera prise en compte conformément au calendrier prévu par votre entreprise.

- ◯ **Chaque mois**
- ◯ **Tous les 3 mois**
- ◯ **Tous les 6 mois**

Valider

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

3 **Choisissez de bénéficier de votre avantage fiscal maintenant** pour déduire votre versement de votre revenu imposable

Je définis mon versement : **Programmé**

Je souhaite bénéficier d'un avantage fiscal

Maintenant, lors de mon versement :

Je déduis le versement de mon revenu imposable.

Lorsque les sommes versées me seront restituées, elles seront soumises à l'impôt sur le revenu.

En savoir plus sur la fiscalité

Dispositifs éligibles

✓ PERECO ✓ PERO

Valider

4 **Sélectionnez votre Plan d'Épargne Retraite**, PERECO, PERO, PER Entreprises (Article 83), **la gestion souhaitée** (libre, pilotée, par panier) **ainsi que vos supports de placement.**

Bon à savoir :

- pour les versements supérieurs à 8 000€, vous devrez remplir une attestation répondant aux dispositions sur la Loi Anti-Blanchiment de capitaux, disponible directement dans votre espace privé.
- les titulaires âgés de moins de dix-huit ans ne peuvent pas effectuer de versements volontaires.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

MENU

Comment remplir votre déclaration d'impôt pour déduire vos versements volontaires de votre revenu imposable ?

Il vous suffit de déclarer vos versements en même temps que vos revenus.

- **Soit vous avez déjà réalisé des versements**, et dans ce cas, vous devez simplement vérifier le montant reporté sur votre feuille d'impôt,
- **Soit c'est la première fois que vous effectuez des versements et vous devez** :
  - › Si vous bénéficiez d'un PER Obligatoire (PERO) et/ou d'un PERECO, remplir les cases 6NS ou 6NT "cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) déductibles du revenu global",
  - › Si vous disposez d'un "Article 83" (PER Entreprises), remplir les cases 6RS/6RT.

ÉPARGNE RETRAITE

Cotisations versées sur les nouveaux plans d'épargne retraite *déductibles du revenu global*	**6NS**	
Cotisation PERP, PREFON, COREM, CGOS et assimilés	**6RS**	
Pour consulter ou modifier le plafond global	**6PS**	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint	**6QR**	☐
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2022	**6QW**	☐
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémunérations art. 62 du CGI	**6OS**	
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémunérations art. 62 ou salaires	**6QS**	

Bon à savoir : pour bénéficier de la **mutualisation du plafond d'épargne retraite entre conjoints et partenaires de PACS** soumis à imposition commune, pensez à bien **cocher la case 6QR**.

En savoir plus sur la fiscalité

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

Profitez d'une rente et/ou d'un capital

> AU MOMENT DE VOTRE DÉPART À LA RETRAITE,

selon votre situation patrimoniale, vos projets d'avenir, vos volontés successorales, vous choisissez la sortie la plus adaptée pour votre épargne :

SORTIE **EN CAPITAL**[1]

Votre épargne est versée à votre demande, sous forme de capital, en une ou plusieurs fois.

L'éventuel solde est disponible à tout moment.

SORTIE **EN CAPITAL** ET/OU **EN RENTE**

Vous disposez de votre épargne retraite en partie sous forme de capital et en partie sous forme de rente.

SORTIE **EN RENTE**[2]

Votre épargne retraite est versée à échéances régulières tout au long de votre vie.
Vous sélectionnez librement la périodicité de votre rente : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

En savoir plus sur la sortie en rente ou en capital

Bon à savoir : votre épargne retraite (Article 83/PERO/PERU et PERECO Assurantiels) bénéficie de certains avantages de l'assurance-vie, comme :

- L'accès au fonds en euros Retraite,
- Le versement d'un capital-décès au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez choisi(s) en cas de décès avant la retraite,
- L'exonération (sous conditions) de droits de succession sur ce capital-décès.

(1) Les sommes issues des versements obligatoires ne peuvent pas faire l'objet d'un cas de sortie anticipée pour l'achat de la résidence principale.
(2) La rente est versée en une seule fois si celle-ci est inférieure à 110€ /mois.

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

MENU

Les cas de déblocage anticipé

> AVANT VOTRE DÉPART À LA RETRAITE

Principalement dédiée à la constitution d'un revenu complémentaire lors de la retraite, votre épargne peut devenir disponible avant la retraite dans certains cas, notamment pour **l'achat de votre résidence principale**(1).

LOGEMENT

	Article 83 (PER Entreprises)	PERECO, PERO, PERU*
Résidence principale : acquisition ou construction		✓

**Hors versements obligatoires*

TRAVAIL

	Article 83 (PER Entreprises)	PERECO, PERO, PERU
Expiration des droits à l'assurance chômage	✓ *	✓
Cessation d'activité non salariée à la suite d'une liquidation judiciaire ou suite à une procédure de conciliation	✓	✓
Absence de contrat de travail ou de mandat social depuis au moins 2 ans**	✓	✓
Le mineur, titulaire du Plan âgé de moins de dix-huit ans, à la date de la demande de déblocage.		✓

**Pour les PER Entreprises (Article 83), la situation de chômage doit faire suite à une perte involontaire d'emploi (ex: licenciement). ** Le déblocage anticipé peut être demandé dans ce cas si vous avez exercé des fonctions d'administrateur, de membre du directoire ou de membre du conseil de surveillance et n'avez pas liquidé votre pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse.*

ACCIDENTS DE LA VIE

	Article 83 (PER Entreprises)	PERECO, PERO, PERU
Invalidité (épargnant, enfants, conjoint, partenaire de PACS)	✓ *	✓
Décès du conjoint ou du partenaire de PACS de l'épargnant**	✓	✓
Surendettement	✓	✓

**Seule l'invalidité de l'épargnant ouvre droit au déblocage exceptionnel. **Dans le cadre du PERO/PERU/PER Entreprises, le décès du titulaire du compte entraîne la fermeture du compte.*

En savoir plus sur les cas de déblocage

UNSA DISNEYLAND PARIS réservé aux adhérents

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

CONTACT

Retrouvez le numéro de téléphone sur votre relevé de compte
(Service gratuit + prix d'appel)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Si vous disposez d'un PERECO :
BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises
TSA 80007
93736 Bobigny Cedex 09

Si vous disposez d'un PER Entreprises (Article 83), PERO, PERU :
Gestion Retraite Entreprises
1 Bis, Place de la Défense
92035 La Défense Cedex

UNSA DISNEYLAND PARIS
Document non contractuel - Studio BNP Paribas E&RE - Guide VV déductibles - 11-25-004

BNP PARIBAS EPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES EST UN MÉTIER DE BNP PARIBAS SA
BNP PARIBAS - S.A au capital de 2 294 954 818 euros
Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris
RCS Paris 662 042 449 - N° identifiant CE FR 76 662 042 449. Orias n°07 022 735. www.bnpparibas.com

CARDIF RETRAITE
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances
S.A au capital de 260 000 000 euros - RCS Paris 903 364 321
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Adresse postale : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex

N°ADEME : FR200182_03KLJL

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris